



**Le Président**

Service de la Présidence  
Tél : +33 (0)1.53.63.61.63  
[Presidence.Ephe@ephe.psl.eu](mailto:Presidence.Ephe@ephe.psl.eu);  
Site : [www.ephe.fr](http://www.ephe.fr)

À

Mesdames, Messieurs les membres du LabEx HasteC

Réf. : JMV / JB / VD / 2019 - 178

Paris, le 12 septembre 2019

Objet : Organisation de l'élection du directeur du LabEx HASTEX

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

En ma qualité de Président de l'École Pratique des Hautes Études, établissement gestionnaire du Laboratoire d'Excellence HASTE C (Histoire et Anthropologie des Savoirs, des Techniques et des Croyances), il me revient d'organiser la mise en place de l'élection du futur directeur du LabEx HASTE C, pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Références réglementaires, notamment :

Vu le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides au titre de l'appel à projets « Laboratoires d'excellence » de l'ANR ;

Vu la décision n°11 LABX 036 du Premier ministre d'autoriser l'ANR à contractualiser sur le projet « HASTE C » dans le cadre de l'action « Laboratoire d'excellence ».

Je vous propose le calendrier suivant :

- La **date limite des déclarations de candidature** à la direction du LabEx HASTE C est fixée au **lundi 14 octobre 2019 à minuit**. Cette déclaration de candidature est manuscrite et se fait sur papier libre et par courrier postal. Elle doit être adressée au responsable du service de la recherche de l'EPHE, Jérôme Billaud, 4-14 rue Ferrus 75014 Paris.
- Sont **éligibles les membres du LabEx**. La liste des noms des membres du LabEx figure sur le site web du LabEx HASTE C à l'adresse <https://labexhastec-psl.ephe.fr/partenaires/>. La qualité de membre a été définie par la note du 27 mars 2012, elle aussi en ligne sur le site web à l'adresse : <https://labexhastec-psl.ephe.fr/files/appartenance-au-labex-27-mars-2012.pdf>
- Sont **électeurs, les membres titulaires du Conseil de direction** du LabEx HASTE C ou leur **suppléant** désigné pour siéger au Conseil de direction du lundi 21 octobre 2019. Le règlement intérieur du LabEx ne prévoyant pas expressément la possibilité de donner un pouvoir en cas d'absence, seuls les membres présents voteront. Les membres titulaires qui ne pourront être présents sont invités à prévoir leur remplacement par leur suppléant.
- **L'élection se déroulera** à bulletins secrets, le **lundi 21 octobre 2019 dans l'après-midi**, conformément à l'ordre du jour du Conseil de direction, qui vous parviendra ultérieurement.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, mes meilleures salutations.

Jean-Michel VERDIER

Président de l'École Pratique des Hautes Études